

**ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS**

**ETABLISSEMENT COLLEGE LE GRAND CLOS**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n°3**

**Année scolaire : 2023-2024**

**Numéro de séance : 3**

**Date de convocation : 21 novembre**

**Quorum : 13**

**Nombre des présents : 19**

**Nombre d'absents excusés : 1**

**SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES**

**I – Vie Pédagogique et éducative**

- Projet établissement, auto évaluation
- Suivi des projets pédagogiques et éducatifs de l'année (pause numérique, silence on lit)
- Liaison école collège (conseil école collège, Fluence)
- Orientation
- Calendrier de l'année

**II. Vie budgétaire et financière**

- Présentation du budget
- Sorties et projets de l'année soumis à financement
- Voyage
- Cité éducative, CLAS
- Suivi DBM
- Demandes et suivis éventuels de travaux (Turbo self, sonneries, salle technologie, salles études)
- Commande d'équipement éventuels (informatique, mur végétal)
- Suivi CNR

Questions diverses

**Signatures**

**Le Président, F.GILET**

**La Secrétaire de séance, Mme. Moreau**



**PRESENCE AU CONSEIL du 28 novembre 2024**

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	GILET Fabrice	X						
	Adjoint	MOREAU Guylaine	X						
	Gestionnaire	DENYS Mirela	X						
	Agent Comptable	CHAUVIN Eric							
	CPE	BLANCH Anne-Julie	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. LEVY Ariel Représentant du Conseil Départemental				M. BOUQUET Christophe Représentante du Conseil Départemental			
	Conseil Départemental	Mme DURY Nelly			x	M. LOISEAU Farah			
	Commune	Mme BOURRY Caroline	x			Mme VATRIN Joëlle			
Personnalité qualifiée		Personnalité Qualifiée							
Total			5						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GIUSTINIANI Laura	x			VILAIN Christophe			
		ROUCHAUSSEE Maud	x			REMOIVILLE Julien			
		PETIT Arnaud	x			SASSIN Delphine			
		COUGNOT Célie	x			HABERT Mathilde			
		DIAS Joanna	x						
		FILS Alvina	x						
Total			6						
Agents		LOISEAU Amandine	x						
		DOUCET Stéphanie							
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	BOURGES Elise			x	BIRKETT Micheline	x		
		COMPPEP Leddy	x			BUJEAU Aurélie			
		MAMPUYA VUVU Nadine	x			DA COSTA Céline			
		POMMIER Sandra			x	JOUANNIN Maelle			
		SANSON Guillemette	x			LENOBLE Pascale			
		TERMAAT Béatrice	X			MASLARD Gaelle			
	Elèves	SACKO Merio Alssane	x			MALANDA Dolphina			
		OKEMBA BONDO Anna	x			HOUTEER Valentine			
Total			7		2		1		

## RUBRIQUE - Préambule

Questions relatives au documents envoyés :

## RUBRIQUE I – Vie Pédagogique et éducative

- **Projet établissement, auto évaluation**
- **Suivi des projets pédagogiques et éducatifs de l'année (pause numérique, silence on lit)**
- **Liaison école collège (conseil école collège, Fluence)**
- **Parcours Avenir, Orientation**
- **Calendrier de l'année**

### Projet établissement, auto évaluation

- Un comité de pilotage s'est réuni le 30 septembre.
- 4 groupes de travail ont réalisé la première étape de l'autoévaluation autour de 4 domaines.

DOMAINE 1	DOMAINE 2	DOMAINE 3	DOMAINE 4
<b>Apprentissage</b> <b><u>Mme Tavares</u></b>	<b>Vie et bien être</b> <b><u>Mme Blanch</u></b>	<b>Fonctionnement du</b> <b>collège</b>	<b>Environnement (travail en</b> <b>lien avec les partenaires)</b>
<i>M. Aubriet</i>	<i>Mme Remoiville</i>	<b><u>Mme Denys</u></b>	<b><u>Mme Lamargot</u></b>
<i>Mme Arranz</i>	<i>Mme Andrieu</i>	<i>Mme Micouveau</i>	<i>Mme Giustiniani</i>
<i>Mme Sassin</i>	<i>M. Cassier</i>	<i>Mme Plever</i>	<i>M. Bard</i>
<i>M. Petit A</i>	<i>M. Duval</i>	<i>Mme Cougnot</i>	<i>Mme Rigault,</i>
<i>Mme Doumi</i>	<i>Mme Bilgin</i>	<i>Mme Ielpo</i>	<i>Mme Habert</i>
<i>Mme Poisson D</i>	<i>Mme Brandli</i>	<i>M. Echaubard</i>	<i>Mme Fils</i>
<i>M. Kwamen</i>	<i>Mme Poisson H</i>		<i>Mme Dias</i>
<i>Mme De Abreu</i>			<i>M. Berraud</i>

### Echéancier à venir :

- Relecture et envoi des documents à tous les personnels du collège d'ici les congés de fin d'année.
- Temps de travail avec les parents (date à définir)
- Conseil pédagogique élargi dès janvier pour finalisation des documents de travail (date à définir).

### Suivi des projets pédagogiques et éducatifs de l'année (pause numérique, silence on lit)

#### Pause numérique :

Les pochettes et les bornes sont arrivées au collège. Des propositions sont envoyées aux professeurs principaux de sixième pour la mise en œuvre opérationnelle du dispositif.

#### Silence on lit :

Le dispositif est opérationnel. *Le bilan du comité de pilotage 2023-2024 rappelait que 80% des équipes souhaitent un temps de lecture à 14h00. 1 minute serait donc à récupérer sur chaque cours pour gagner le ¼ d'heure. Un investissement important en livres est nécessaire (lien avec association parisienne pour don de livres).* Un démarrage officiel est prévu en janvier 2025. Le dispositif sera évalué en fin d'année scolaire.

Point de vigilance 2024-2025 : manque de livres en fond de classe et installation de la bibliothèque participative dans le hall du collège + lieux de lecture.

Liaison école collège : lors du CEC du 17 juin 2024 il a été proposé de travailler autour d'échanges pédagogiques.

- Le groupe "maths" inter-degré travaillera mardi 3 décembre au collège, sur la résolution de problème de proportionnalité.
- Le groupe "français" inter-degré travaillera en janvier au collège, sur la construction d'un outil évolutif pour l'analyse grammaticale.

Des visites croisées sont prévues en mars. Les modalités opérationnelles seront établies en conseil pédagogique.

### **PARCOURS AVENIR et ORIENTATION :**

La tournée des métiers a eu lieu le 19 novembre pour les classes de 4<sup>ème</sup>. Ce dispositif est nouveau.

Dans le cadre du contrat local école entreprises, des visites des lycées Durzy, Verdier et Château Blanc sont organisées entre le 22 novembre et le 28 novembre. Des visites des établissements sont prévues en janvier/février pour les élèves et en février/mars pour les professeurs.

### **Calendrier annuel :**

<b>Jeudi 28 novembre</b>	<b>CA n°3 (budget prévisionnel) à 18h00</b>
<i>Lundi 02 décembre</i>	<i>Silence on lit</i> <b>Remise des brevets et CFG aux anciens élèves de troisième 18h00</b>
<i>Jeudi 5 décembre</i>	<i>Début des conseils de classe du T1</i>
<b>Mardi 17 décembre</b>	<b>Remise des bulletins du T1 par tous les professeurs principaux</b>
<b>Jeudi 19 décembre</b>	<b>Journée chic et polie et repas de fin d'année</b>
<b>Vacances de Noël 2023 : du 21 décembre 2024 au 6 janvier 2025</b>	
<b>Devoirs communs (Maths, Français, H/G) en janvier/février</b>	
<i>Jeudi 09 janvier</i>	<i>17h15 : vœux aux personnels 2025</i>
<i>Lundi 20 janvier</i>	<b>CA n°4 (répartition de la DHG pour l'année 2025-2026)</b>
<i>Du lundi 20 au vendredi 24 janvier</i>	<b>STAGES 3e</b>
<i>Du lundi 20 janvier au vendredi 31 janvier</i>	<i>Oxygène session 2</i>
<b>Vacances d'Hiver : du samedi 08 février 2025 au lundi 24 février 2025</b>	
<b>Vendredi 28 février</b>	<b>Forum des métiers et de l'orientation (Complexe sportif de Château Blanc)</b> <b>Vaccination HPV</b>
<b>Mardi 18 mars</b>	<b>Oral de stage et des métiers (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)</b>
<b>Du 23 au 29 mars</b>	<b>Voyage Montagne à Allevard</b>
<b>Du lundi 31 mars au vendredi 04 avril : semaine du vivre ensemble</b>	
<b>Vacances de Printemps : du samedi 5 avril 2025 au mardi 22 avril 2025</b>	
<b>Mardi 29 et mercredi 30 avril</b>	<b>DNB blanc</b>
<b>Jeudi et vendredi 26 et 27 juin</b>	<b>DNB officiel (écrits) et CA fin d'année jeudi 26 juin</b>
<b>Du 30/06 au 04/7</b>	<b>Semaine autrement -ateliers pédagogiques-préparation stages de réussites du 07 au 09 juillet</b>

## **RUBRIQUE II. Vie budgétaire et financière**

### **- Présentation du budget**

- Sorties et projets de l'année soumis à financement
- Voyage
- Cité éducative, CLAS
- Suivi DBM
- Demandes et suivis éventuels de travaux (Turbo self, sonneries, salle technologie, salles études)
- Commande d'équipement éventuels (informatique, mur végétal)
- Suivi CNR

### **Projet Big Challenge**

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à « concours big challenge » dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

#### **Libellé :**

Concours The Big Challenge

Frais d'inscription pour 100 élèves.

Le coût total s'élève à 380€ (soit 3,80€ maximum par participant), financé comme suit :

**Participation des familles : 380€**

**Vote : Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0**

### **Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle - Acte transmissible du CA**

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions des articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019 d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :**

Vu l'abrogation du code des marchés publics

Vu l'abrogation du décret 2016-360 du 25/03/2016

Vu l'entrée en vigueur du code de la commande publique le 01/04/2019

Vu l'article L2124-1 du code de la commande publique

Vote :

**Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0**

### **Destruction de valeurs inactives : acte non transmissible**

Libellé du vote :

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la destruction de tickets-repas inemployés suite à l'adoption d'un système de contrôle d'accès par carte (TURBOSELF) :**

- Tickets JAUNE: 575
- Tickets ROSE: 2 673
- Tickets VERT: 777
- Soit un total de 4 025 tickets

Cette opération fera l'objet d'un procès-verbal une fois effectuée.

**Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0**

### **Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement - Acte non transmissible du CA**

Intitulé du vote : **sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

**Tarifs des pertes et des dégradations 2025**

- Carte de self : 4 euros (valable pour toutes les années collège)
- Carte de collégien : 2 euros
- Manuel scolaire : dégradation 5 euros, perte : prix du neuf
- Dégradation matériel : coût de la réparation

**Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0**

**Présentation du budget (voir document joint)**

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation, approuvé par une assemblée délibérante. Il est la traduction financière du projet d'établissement. Sa construction a obéi aux principes suivants : **l'unité** (il doit retracer toutes les dépenses et toutes les recettes prévues sur un document unique), **l'universalité** (le budget ne doit pas contracter dépenses et recettes), **l'annualité** (doit faire apparaître toutes les dépenses et les recettes prévues au cours de l'année civile) **la sincérité** (être le reflet le plus fiable possible de la vie de l'établissement), **l'équilibre** (le financement d'un éventuel excédent de dépenses sur les recettes s'équilibre par un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement). La réforme du cadre budgétaire et comptable des EPLE (RCBC) est une réforme technique dont l'objectif affiché est une simplification et une meilleure lisibilité du cadre budgétaire.

La structure budgétaire repose sur deux sections uniques, complétées éventuellement de budgets annexes. La section de fonctionnement décrit les opérations de dépenses et de recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'établissement. La section d'investissement décrit les opérations en capital. Chaque ligne de dépenses des services généraux ou spéciaux est divisée en domaines et activités. A chaque activité est rattaché un code. Les codes d'activité commençant par :

- 0, sont créés à l'initiative de l'EPLE ;
- 1, sont créés à l'initiative de l'Etat et destinés au report d'informations notamment des activités qu'il finance ;
- 2, sont créés à l'initiative de la collectivité territoriale de rattachement et destinés au report d'informations notamment des activités qu'elle finance.

Le financeur principal du collège est le département. Au-delà de la DGF (dotation globale de fonctionnement), le département a la charge de la construction et de la maintenance des collèges.

**Notons que cette année, suite à la validation du CNR, des achats de plus de 800 euros HT ont été induits. La création de la future cité éducative induit également une nouvelle ligne budgétaire de 30 000 euros au titre du fond de la cité (SCITE), le collège étant chef de file.**

**Vote pour un budget en déséquilibre de 11 776,23 euros compensé par une prise sur fonds de roulement de 11 776,23 euros.**

**Résultat du vote : sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2025 :**

**Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0**

## Sorties et projets de l'année :

### A finaliser

		dépenses					recettes								
		trans port	entrées	interventions	matériel	total	collège	FSE	partenaires	PASS CULTURE	famille+FS	AME	ANCT	Cité	total
6è	pause numérique				1189	1189								1189	1189
6è	cinéma					0									0
5è	cinéma					0									0
5è	découverte entreprises	200				200						200			200
5è	voyage montagne	23760				23760	2160				10000		11600		23760
5è	Noirlac	760	385			1145				385			760		1145
5è	visite station châtelette		206			206							206		206
5è	planétarium			1800		1800				1800					1800
4è	reproduction des fougères			2500		2500				2500					2500
4è	Imprimerie Malesherbes					0									0
3è	Big challenge			380		380					380				380
tous						0									0
neurolo	neuro			2275		2275								2275	2275
Club BD	club BD			1300		1300								1300	1300
UPE2A	comédie Française		488							488					
sortie latinistes	Latinistes					0									0
Projet EHPAD	ULIS, UEE		150			150									0
	TOTAL	24720	1229	7875	1189	34763	2160	0	0	5173	10380	0	12766	4764	34763

**Les projets notifiés en rouge sont soumis à l'acceptation d'un financement par l'ANCT ou la cité éducative pour être gratuits pour les familles.**

### Les grands principes du financement des actions : le financement se fait selon 7 ressources :

1. L'ANCT (agence nationale pour la cohésion des territoires) et l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME), notons que la mise en place de la future cité éducative la subvention ANCT pourra être complétée par le fond de cité éducative.

2. Le pass culture (Etat, ministère de la culture via la DRAC)

**Objectif :** soutenir financièrement les actions reliées au parcours d'éducation artistique et culturel PEAC.

Cela représente 25 euros par année scolaire pour chaque élève de collège. Les partenaires doivent être choisis dans une liste départementale pré-établie et les demandes sont faites exclusivement dans l'application **ADAGE**. Les professeurs sont incités à choisir parmi ces partenaires ou bien à demander à ce qu'ils soient labellisés Pass culture.

3. Le financement issu de la DGF, fléché « part transports sorties pédagogiques culturelles » et à la spécificité REP

4. Le FSE (foyer socio éducatif)

5. Le budget de l'association sportive dédié spécifiquement aux actions de l'AS (UNSS).

6. La part des familles, le cas échéant (à réduire au maximum dans le cadre d'un collège situé en REP).

## **7. Les subventions exceptionnelles dans le cadre de projets innovants (CARDIE)**

### **TRAVAUX :**

En 2024, 17 châssis de fenêtres, remplacement des poteaux du préau. Création de nouveaux bureaux pour les référentes MDA pour récupérer une salle de classe. Maintenance des chaufferies. Création 2<sup>ème</sup> dispositif ULIS

Prévisions 2025 : étude des sonneries et demandes d'agrandissement dispositif ULIS + aménagement salle d'études et agrandissement vie scolaire, demande d'aménagement de la salle de remédiation.

Installation d'un mur végétal côté self.

### **Equipement :**

En 2024, demande acceptée de 10 casiers et renouvellement d'une classe (salle A007).

Prévisions 2025 : demande urgente de matériel informatique

**CNR** : dans le cadre de la validation du CNR les équipements sont installés au fil de l'eau au CDI, au foyer, dans la salle d'étude, dans le hall, dans la cour.

### **CITE EDUCATIVE :**

- Dans le cadre de la cité éducative une action dite « pause numérique » sera mise en œuvre en janvier 2025.
- Un CLAS sera également opérationnel en janvier ce qui permettra à quelques élèves de bénéficier de soutien le mardi et le vendredi entre 17h00 et 18h30.

## **RUBRIQUE      Questions diverses**

### **Pause méridienne et turbo self : le turbo self est opérationnel**

Les AED soulèvent une question concernant les tarifs : ils sont souvent dans l'obligation de rester au collège sur le temps de midi, le département pourrait-il leur proposer un tarif des repas plus accessible, aligné sur les agents départementaux ?

**Thèmes prévisionnels du CA du lundi 20 janvier 2024** *DGH (dotation horaire pour l'année 2025-2026)*

**Fin du conseil d'administration à 19h30**